



Engagement de servir et arrêt maladie

Par Azelie_22

Bonjour,

J'ai bénéficié d'une promotion professionnelle de mon hôpital pour aller à l'école et être diplômée.
J'ai signé un engagement de servir où je dois 30 mois de travail à l'hôpital.
Il me reste encore environ 1 an à leur devoir. Je précise que je suis toujours contractuelle.

Seulement, je vais me retrouver en arrêt maladie pour plusieurs mois sûrement.
Ma question est : pendant un arrêt maladie longue durée, l'engagement continue til de courir ou alors je leur devrai ces mois non travaillés à mon retour?

Merci.